

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2651

Attribution d'une subvention de fonctionnement de 5 000 euros à l'Association Demain Ensemble , sise 249, avenue du Plateau à Lyon 9e

Direction de l'action sociale

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 5 DECEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 DECEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME.

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), Mme FONDEUR (Pouvoir à Mme PALOMINO) M. HAVARD (pouvoir à M. GUILLAND), M. PHILIP (M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD, M. ROYER

2016/2651 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION DEMAIN ENSEMBLE , SISE 249, AVENUE DU PLATEAU A LYON 9E (DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE -)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 novembre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon développe une politique de lutte contre l'exclusion et l'isolement, axée notamment sur un soutien fort aux associations qui interviennent en direction des personnes âgées. Ce soutien se concrétise par une aide au financement d'actions spécifiques destinées à rompre l'isolement des personnes âgées au sein de la cité et de protection de la santé.

L'objectif est d'aider les personnes âgées isolées et les personnes âgées à mobilité réduite à participer à la vie sociale et lutter contre la solitude et la dépendance.

La Ville de Lyon soutient et encourage également les initiatives d'organismes associatifs dont l'objectif est de proposer des sorties ludiques ou culturelles répondant aux souhaits et capacités des personnes âgées.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique de la ville, le projet de territoire pour le quartier de la Duchère prévoit un ensemble d'actions concourant au développement du lien social et à la réduction des inégalités sociales et territoriales dans l'accès aux soins et à la santé.

L'Association Demain Ensemble, créée en 2001, fonctionne avec deux salariés et 20 bénévoles et développe des actions de solidarité et d'accompagnement pour les seniors dans leur vie quotidienne, lutter contre leur isolement et leur faciliter un accès aux soins en lien avec les professionnels de santé présents et fonctionnant en réseau dans le quartier.

Pour rappel, il a déjà été alloué 1 500 euros de subvention cette année au bénéfice de cette Association dans le cadre de l'Opération été.

Afin de compléter le soutien porté à l'Association Demain Ensemble, je vous propose de lui allouer une subvention complémentaire de 5 000 euros pour son action de proximité, soutenue auparavant au titre de la politique de la ville.

En 2015, le total des subventions accordées par la Ville à l'association s'élevait à 6 500 euros.

Vu la délibération n° 2016/2173 du 6 juin 2016 concernant les subventions versées aux associations développant des actions auprès des personnes âgées ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Affaires Sociales, Solidarité, Santé ;

DELIBERE

1- Une subvention de 5 000 € est allouée à l'Association Demain Ensemble, sise 249 avenue du Plateau à Lyon 9^e, dont l'objectif est d'aider les personnes âgées isolées et les personnes âgées à mobilité réduite à participer à la vie sociale et lutter contre la solitude et la dépendance.

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours et financée à partir de l'enveloppe « Développement réseaux » (nature 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41295, programme VIESENIORS, opération LIENSOC), après transfert d'un crédit de 5 000 euros à partir de l'enveloppe DDT (nature 6574, fonction 520, ligne de crédit n° 41780, programme POLVILLE, opération TERRIT).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Françoise RIVOIRE